

Power Corporation annonce ses résultats financiers du troisième trimestre de 2020

Les lecteurs sont priés de se reporter aux sections intitulées Mesures financières et présentation non conformes aux normes IFRS et Déclarations prospectives à la fin du présent communiqué.

Montréal (Québec), le 11 novembre 2020 – Power Corporation du Canada (Power Corporation ou la Société) (TSX : POW) a annoncé aujourd’hui ses résultats pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2020.

Power Corporation

Résultats consolidés pour la période close le 30 septembre

Faits saillants

- Au 30 septembre 2020, la valeur de l’actif net par action de la Société (une mesure financière non conforme aux normes IFRS – consulter la section Mesures financières et présentation non conformes aux normes IFRS, qui figure plus loin dans le présent communiqué) se chiffrait à 34,94 \$, comparativement à 32,96 \$ au 30 juin 2020, soit une augmentation de 6,0 %.
- 17 août 2020 : Empower Retirement, une filiale de Great-West Lifeco Inc. (Lifeco), a complété l’acquisition de Personal Capital Corporation (Personal Capital), un gestionnaire de patrimoine hybride qui allie une expérience numérique de pointe à des conseils personnalisés fournis par des conseillers.
- 8 septembre 2020 : Empower Retirement a annoncé qu’elle avait conclu une entente visant l’acquisition des activités liées aux services de retraite de Massachusetts Mutual Life Insurance Company (MassMutual), consolidant ainsi la position qu’occupe Empower Retirement en tant que deuxième plus important joueur sur le marché des services de retraite aux États-Unis.
- 17 septembre 2020 : la Corporation Financière Mackenzie (Mackenzie) et Lifeco ont annoncé qu’elles avaient établi une relation stratégique avec Northleaf Capital Partners Ltd. (Northleaf) visant à accroître et à améliorer leurs capacités relatives aux marchés privés. La transaction a été complétée le 29 octobre 2020.
- 14 octobre 2020 : Wealthsimple Financial Corp. (Wealthsimple) a annoncé la clôture d’un investissement de 114 M\$ selon une évaluation préfinancement de 1,4 G\$.
- 23 octobre 2020 : Sagard Holdings Inc. (Sagard Holdings) a complété la première clôture de Sagard Credit Partners II, LP, son deuxième fonds de financement par crédit, qui poursuivra ses activités de mobilisation de financement jusqu’en 2021.
- L’actif géré et l’actif sous services-conseils de la Société financière IGM Inc. (IGM) s’établissaient à un niveau record de 196,4 G\$, une hausse de 4,3 % par rapport au 30 juin 2020 et de 6,1 % par rapport au 30 septembre 2019. Les ventes nettes de fonds d’investissement se sont établies à 610 M\$, comparativement à des ventes nettes de 103 M\$ au troisième trimestre de 2019.
- IGM a déclaré un bénéfice net de 191 M\$, ou 0,80 \$ par action, comparativement à 202 M\$, ou 0,85 \$ par action, au troisième trimestre de 2019. En excluant les ajustements, le bénéfice net ajusté s’est chiffré à 214 M\$, ou 0,90 \$ par action, comparativement à 202 M\$, ou 0,85 \$ par action, au troisième trimestre de 2019. Il s’agit du deuxième bénéfice ajusté par action le plus élevé de l’histoire d’IGM.



Troisième trimestre

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions participantes s'est chiffré à 505 M\$, ou 0,75 \$ par action, comparativement à 359 M\$, ou 0,84 \$ par action, en 2019.

Le bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs d'actions participantes (une mesure financière non conforme aux normes IFRS – consulter la section Mesures financières et présentation non conformes aux normes IFRS, qui figure plus loin dans le présent communiqué) s'est chiffré à 438 M\$, ou 0,65 \$ par action, comparativement à 308 M\$, ou 0,72 \$ par action, en 2019.

Apport au bénéfice par action de Power Corporation :

| (en dollars par action de Power Corporation) | 2020 ^[1] | | 2019 | |
|--|---------------------|---------------------|--------------|---------------------|
| | Bénéfice net | Bénéfice net ajusté | Bénéfice net | Bénéfice net ajusté |
| Lifeco | 0,82 | 0,67 | 0,73 | 0,67 |
| IGM | 0,18 | 0,20 | 0,19 | 0,19 |
| Pargesa/GBL | (0,02) | (0,02) | 0,05 | 0,06 |
| Plateformes de placements alternatifs ^[2] | 0,03 | 0,03 | (0,01) | (0,01) |
| China AMC ^[3] | 0,02 | 0,02 | 0,02 | 0,02 |
| | 1,03 | 0,90 | 0,98 | 0,93 |
| Activités propres et autres ^[4] | (0,28) | (0,25) | (0,14) | (0,21) |
| | 0,75 | 0,65 | 0,84 | 0,72 |
| Nombre moyen d'actions en circulation (en millions) | | 676,3 | | 425,6 |

Lifeco : L'apport au bénéfice net par action a augmenté de 12 %; l'apport au bénéfice net ajusté par action est demeuré inchangé.

IGM : L'apport au bénéfice net par action a diminué de 5 %; l'apport au bénéfice net ajusté par action a augmenté de 5 %.

Pargesa/GBL (Pargesa Holding SA) : Les résultats reflètent l'incidence de la COVID-19 sur son portefeuille ainsi qu'une charge de 0,06 \$ par action pour le trimestre relative aux pertes attribuables à l'augmentation du passif au titre du droit de vente des participations ne donnant pas le contrôle dans Webhelp.

Activités propres et autres : Le troisième trimestre comprend une charge de 0,10 \$ par action relative à la réévaluation du passif au titre du droit de vente des participations ne donnant pas le contrôle dans Wealthsimple ainsi que des intérêssements aux plus-values à payer, deux facteurs attribuables à l'augmentation de la juste valeur de Wealthsimple.

Dans le cadre de la réorganisation complétée en février 2020, la Société prévoit des réductions significatives des coûts à court terme d'environ 50 M\$ par année d'ici deux ans en éliminant les frais liés à deux sociétés ouvertes et en rationalisant d'autres frais généraux et administratifs. Jusqu'à maintenant, la Société a mis en place des mesures lui permettant de réaliser 47 % des réductions visées.

[1] La Société a complété une opération de réorganisation le 13 février 2020, dans le cadre de laquelle elle a acquis les participations minoraires dans la Financière Power (la réorganisation). Elle détient donc maintenant 100 % des actions ordinaires du capital social de la Financière Power.

[2] Les plateformes de placements alternatifs comprennent le bénéfice (la perte) provenant des plateformes de placement, y compris les filiales contrôlées et consolidées, ainsi que d'autres placements.

[3] China Asset Management Co., Ltd.

[4] Comprend les charges d'exploitation et autres charges, les dividendes sur les actions non participantes de la Société et sa quote-part des activités propres de la Financière Power, de même que les écritures liées à la consolidation; se reporter au Sommaire des résultats ci-dessous.



Les ajustements du troisième trimestre de 2020, exclus du bénéfice net ajusté, ont représenté une incidence favorable nette de 67 M\$, ou 0,10 \$ par action, sur le bénéfice et se rapportaient principalement à la quote-part revenant à la Société des ajustements de Lifeco et d'IGM. Les ajustements du troisième trimestre de 2019 ont représenté une incidence favorable nette de 51 M\$, ou 0,12 \$ par action, sur le bénéfice et se rapportaient principalement à la quote-part revenant à la Société des ajustements de Lifeco et de Pargesa, ainsi qu'à une modification favorable de la charge d'impôt sur le résultat de la Société.

Période de neuf mois

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions participantes s'est chiffré à 1 371 M\$, ou 2,15 \$ par action, comparativement à 929 M\$, ou 2,11 \$ par action, en 2019.

Le bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs d'actions participantes s'est chiffré à 1 316 M\$, ou 2,06 \$ par action, comparativement à 918 M\$, ou 2,09 \$ par action, en 2019.

Apport au bénéfice par action de Power Corporation :

| (en dollars par action de Power Corporation) | 2020 [1] | | 2019 | |
|---|--------------|---------------------|--------------|---------------------|
| | Bénéfice net | Bénéfice net ajusté | Bénéfice net | Bénéfice net ajusté |
| Lifeco [2] | 2,02 | 1,91 | 1,81 | 1,84 |
| IGM | 0,50 | 0,52 | 0,50 | 0,51 |
| Pargesa/GBL | 0,10 | 0,11 | 0,17 | 0,19 |
| Plateformes de placements alternatifs [3] | 0,12 | 0,08 | 0,05 | 0,05 |
| China AMC | 0,04 | 0,04 | 0,05 | 0,05 |
| | 2,78 | 2,66 | 2,58 | 2,64 |
| Activités propres et autres [4] | (0,63) | (0,60) | (0,47) | (0,55) |
| | 2,15 | 2,06 | 2,11 | 2,09 |
| Nombre moyen d'actions en circulation (en millions) | | 637,7 | | 441,3 |

Les ajustements de la période de neuf mois de 2020, exclus du bénéfice net ajusté, ont représenté une incidence favorable nette de 55 M\$, ou 0,09 \$ par action, sur le bénéfice et se rapportaient principalement à la quote-part revenant à la Société des ajustements de Lifeco et à une reprise à la déconsolidation d'IntegraMed America, Inc. (IntegraMed), contrebalancées par la quote-part revenant à la Société des ajustements d'IGM. Les ajustements de la période de neuf mois de 2019 ont représenté une incidence favorable nette de 11 M\$, ou 0,02 \$ par action, sur le bénéfice et se rapportaient principalement à une modification favorable de 31 M\$ des estimations de la charge d'impôt sur le résultat de la Société, contrebalancée par la quote-part revenant à la Société des ajustements de Lifeco et de Pargesa.

[1] La Société a complété la réorganisation le 13 février 2020 et détient maintenant 100 % des actions ordinaires du capital social de la Financière Power. Au deuxième trimestre de 2019, la Société a complété une offre publique de rachat importante et a racheté 9,8 % de ses actions comportant des droits de vote limités.

[2] Au deuxième trimestre de 2019, la Financière Power a participé à l'offre publique de rachat importante de Lifeco. Le nombre d'actions détenues par la Financière Power a alors diminué de 7,4 %.

[3] Les plateformes de placements alternatifs comprennent le bénéfice (la perte) provenant des plateformes de placement, y compris les filiales contrôlées et consolidées, ainsi que d'autres placements.

[4] Comprend les charges d'exploitation et autres charges, les dividendes sur les actions non participantes de la Société et sa quote-part des activités propres de la Financière Power, de même que les écritures liées à la consolidation; se reporter au Sommaire des résultats ci-dessous.



POWER CORPORATION
DU CANADA

Great-West Lifeco, Financière IGM et Pargesa

Résultats pour le troisième trimestre, clos le 30 septembre

L'information ci-dessous est tirée des rapports de gestion intermédiaires de Lifeco et d'IGM, tels qu'elles les ont respectivement préparés et publiés conformément aux lois sur les valeurs mobilières applicables et dont il est également possible d'obtenir des exemplaires directement sur SEDAR (www.sedar.com) ou sur leurs sites Web, au www.greatwestlifeco.com et au www.igmfinancial.com. L'information ci-dessous est tirée de l'information publiée par Pargesa dans son communiqué de presse du troisième trimestre. Pour obtenir plus d'information sur les résultats de Pargesa, consulter son site Web (www.pargesa.ch).

GREAT-WEST LIFECO INC.

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires s'est chiffré à 826 M\$, ou 0,891 \$ par action, comparativement à 730 M\$, ou 0,786 \$ par action, en 2019.

Le bénéfice net ajusté^[1] attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires s'est chiffré à 679 M\$, ou 0,732 \$ par action, comparativement à 677 M\$, ou 0,729 \$ par action, en 2019.

Les ajustements du troisième trimestre de 2020, exclus du bénéfice net ajusté, ont représenté une incidence favorable nette de 147 M\$ sur le bénéfice, comparativement à une incidence favorable nette de 53 M\$ sur le bénéfice en 2019. Pour 2020, les ajustements de Lifeco comprenaient l'incidence favorable nette de la révision des hypothèses actuarielles et des autres mesures prises par la direction, des incidences liées aux marchés sur les passifs et du profit net lié à la vente d'Irish Progressive Services International Limited, contrebalancée par les coûts de transaction liés aux acquisitions de Personal Capital et de MassMutual.

[1] Désigné par Lifeco comme le « bénéfice fondamental ». Pour obtenir davantage d'information, se reporter à la section Mesures financières et présentation non conformes aux normes IFRS, qui figure plus loin dans le présent communiqué.

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE IGM INC.

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires s'est chiffré à 191 M\$, ou 0,80 \$ par action, comparativement à 202 M\$, ou 0,85 \$ par action, en 2019.

Le bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires s'est chiffré à 214 M\$, ou 0,90 \$ par action, comparativement à 202 M\$, ou 0,85 \$ par action, en 2019.

Pour le troisième trimestre de 2020, les ajustements, exclus du bénéfice net ajusté, ont représenté une incidence défavorable nette de 23 M\$ sur le bénéfice, comprenant des charges de restructuration et d'autres charges, contrebalancées par un profit à la vente de la participation d'IGM dans Personal Capital.

Au 30 septembre 2020, l'actif géré et l'actif sous services-conseils s'élevaient à 196,4 G\$, une hausse de 4,3 % par rapport au 30 juin 2020.

PARGESA HOLDING SA

Pargesa a déclaré une perte nette de 23 M FS, comparativement à un bénéfice net de 91 M FS en 2019.

Le bénéfice net ajusté a représenté une perte nette de 21 M FS, comparativement à un bénéfice net ajusté de 107 M FS en 2019. Au troisième trimestre, les ajustements, exclus du bénéfice net ajusté, ont représenté une charge de 2 M FS, comparativement à une charge de 16 M FS en 2019, qui comprenait principalement d'autres charges de Pargesa relatives à Parques Reunidos Servicios Centrales, S.A. (Parques), un placement en actions.

Au 30 septembre 2020, la valeur de l'actif net de Pargesa s'est établie à 8 375 M FS, ou 98,8 FS par action, comparativement à 8 393 M FS, ou 99,0 FS par action, au 30 juin 2020.

Pargesa a adopté IFRS 9 en 2018. Power Corporation continue d'appliquer IAS 39, ce qui a entraîné un ajustement négatif de 28 M\$ de l'apport de Pargesa au troisième trimestre de 2020.



Le 11 mars 2020, Parjointco N.V. (Parjointco) et Pargesa ont annoncé une offre d'échange publique visant la totalité des actions de Pargesa dont Parjointco n'était pas propriétaire, devant être échangées contre des actions de Groupe Bruxelles Lambert (GBL). L'offre d'échange publique ayant réussi, la Financière Power détient une participation de 48,7 % dans Pargesa, et Pargesa détient pour sa part une participation de 29,5 % dans GBL. L'opération devrait être complétée au cours du quatrième trimestre de 2020.

Placements alternatifs et autres placements

Pour la période close le 30 septembre

Les placements alternatifs et les autres placements comprennent les résultats des plateformes de placement de la Société, Sagard Holdings et Capitaux durables Power Inc. (Power Sustainable Capital), lesquels comprennent les produits tirés des activités de gestion d'actifs et des activités d'investissement. Les activités de gestion d'actifs comprennent les honoraires de gestion et les intérêssements aux plus-values, déduction faite des charges liées aux plateformes de placement. Les activités d'investissement comprennent les produits tirés du capital investi par la Société (capital exclusif) dans chaque plateforme et la quote-part du bénéfice (de la perte) des filiales contrôlées et consolidées détenues au sein des plateformes de placement. Le poste Autres comprend la quote-part du bénéfice (de la perte) des entreprises autonomes et les participations de la Société dans des fonds d'investissement et de couverture. Pour obtenir davantage d'information, se reporter au tableau qui figure plus loin dans le présent communiqué.

Troisième trimestre

Les produits tirés des placements alternatifs et des autres placements de la Société se sont chiffrés à 20 M\$, comparativement à une perte de 5 M\$ en 2019.

COVID-19

L'élosion de la nouvelle souche de coronavirus, plus précisément identifiée comme la « COVID-19 », a forcé les gouvernements à l'échelle mondiale à mettre en œuvre des mesures d'urgence pour freiner la propagation du virus. Ces mesures, qui comprennent des interdictions de voyage, des périodes d'isolement volontaire et la distanciation sociale, ont perturbé de façon significative les entreprises à l'échelle mondiale, ce qui s'est traduit par un ralentissement économique. Les gouvernements et les banques centrales ont réagi en mettant en place des interventions monétaires et fiscales importantes afin de stabiliser les conditions économiques. Les marchés boursiers ont particulièrement été volatils, subissant des reculs importants et rapides au cours du premier trimestre de 2020. Les marchés ont cependant montré des signes de reprise depuis le 31 mars 2020.

La Société gère les risques liés à la pandémie de COVID-19 au moyen de son cadre de gestion des risques existant. Au sein de Power Corporation et des sociétés de son groupe, la gestion de la sécurité et du bien-être des employés, le maintien de l'efficacité opérationnelle et de la prestation de services aux clients du groupe, l'évaluation des incidences sur le bénéfice, les liquidités et le capital, la planification en vue de différents scénarios éventuels et les communications avec les parties prenantes demeurent la priorité. Les conseils d'administration respectifs de la Financière Power, de Lifeco, d'IGM, de Pargesa et de GBL sont responsables des structures de gouvernance et des processus afin de superviser la gestion des risques et des incidences potentielles du ralentissement actuel de l'économie ainsi que les autres conséquences possibles de la COVID-19.

La durée et l'incidence de la pandémie de COVID-19 demeurent incertaines pour l'instant. Les dommages économiques et la faiblesse des marchés ont des répercussions sur l'ensemble de l'économie mondiale. D'importantes turbulences économiques devraient se poursuivre au quatrième trimestre de 2020 et par la suite, notamment en raison des résultats défavorables attendus au chapitre du crédit, des pertes de valeur dans certains secteurs économiques et certaines catégories d'actifs, ainsi que de l'incertitude entourant la durabilité et l'efficacité des interventions des gouvernements et des banques centrales, entre autres. Il n'est pas possible d'évaluer de façon fiable la durée et la gravité de cette situation, tout comme son incidence sur les résultats financiers ou la situation financière de la Société et de ses filiales en exploitation pour les périodes futures.



Dividende sur les actions participantes de Power Corporation

Le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 44,75 ¢ par action sur les actions privilégiées participantes et sur les actions comportant des droits de vote limités de la Société, payable le 1^{er} février 2021 aux actionnaires inscrits le 31 décembre 2020.

Dividendes sur les actions privilégiées non participantes de Power Corporation

Le conseil d'administration a également déclaré des dividendes trimestriels sur les actions privilégiées de la Société, payables le 15 janvier 2021 aux actionnaires inscrits le 24 décembre 2020.

| Série | Symbole boursier | Montant | Série | Symbole boursier | Montant |
|------------|------------------|------------------------------|---------|------------------|---------|
| Série 1986 | POW.PR.F | Taux variable ^[1] | Série C | POW.PR.C | 36,25 ¢ |
| Série A | POW.PR.A | 35 ¢ | Série D | POW.PR.D | 31,25 ¢ |
| Série B | POW.PR.B | 33,4375 ¢ | Série G | POW.PR.G | 35 ¢ |

[1] Égal à un quart de 70 % du taux préférentiel moyen de deux grandes banques à charte canadiennes pour la période du 1^{er} septembre au 30 novembre 2020.

À propos de Power Corporation

Power Corporation est une société internationale de gestion et de portefeuille axée sur les services financiers en Amérique du Nord, en Europe et en Asie. Ses principales participations consistent en des sociétés de premier plan dans les secteurs de l'assurance, de la retraite, de la gestion de patrimoine et de l'investissement, incluant un portefeuille de plateformes de placements dans des actifs alternatifs. Pour de plus amples renseignements, veuillez visiter le site www.PowerCorporation.com.

Au 30 septembre 2020, Power Corporation détenait les intérêts économiques suivants :

- 100 % - Financière Power
 - 66,9 % - Great-West Lifeco (TSX : GWO)
 - 62,1 % - Financière IGM (TSX : IGM)
 - 48,7 % - Pargesa (SIX: PARG)
 - 83,4 % - Wealthsimple^[1]
- Plateformes de placement
 - 100 % - Sagard Holdings^[2]
 - 100 % - Power Sustainable Capital
 - Gestion d'investissement Power Pacific
 - Corporation Énergie Power
- 27,8 % - China AMC^[3]

www.powerfinancial.com

www.greatwestlifeco.com

www.igmfinancial.com

www.pargesa.ch

www.wealthsimple.com

www.sagardholdings.com

www.powersustainable.com

www.powerpacificim.com

www.corporationenergiepower.com

www.chinaamc.com

[1] Participation non diluée détenue par Lifeco, IGM et la Financière Power (le Groupe), représentant une participation entièrement diluée de 70,1 %. Le 14 octobre 2020, Wealthsimple a annoncé la clôture d'un investissement de 114 M\$ selon une évaluation préfinancement de 1,4 G\$. L'investissement a été dirigé par TCV, l'un des plus importants investisseurs en capital de croissance axés sur la technologie, de concert avec Greylock Partners, Meritech Capital, Allianz X et Two Sigma Ventures. Une fois la clôture de l'investissement réalisée, le Groupe détient maintenant une participation entièrement diluée de 61,7 % dans Wealthsimple.

[2] Comprend les placements de la Société dans des actions de sociétés fermées européennes (auparavant désignés sous l'appellation Sagard Europe). Se reporter au plus récent rapport de gestion de la Société pour obtenir plus de détails sur sa participation dans les fonds gérés par Sagard Holdings.

[3] IGM et la Société détiennent chacune une participation de 13,9 % dans China AMC.



Sommaire des résultats

Bénéfice

| (non audité) (en millions de dollars canadiens) | Trimestres clos les 30 septembre | | Périodes de neuf mois closes les 30 septembre | |
|---|-------------------------------------|------------|--|------------|
| | 2020 | 2019 | 2020 | 2019 |
| Bénéfice net ajusté^[1] | | | | |
| Financière Power | | | | |
| Lifeco ^[2] | 454 | 452 | 1 289 | 1 258 |
| IGM ^[2] | 133 | 126 | 347 | 348 |
| Pargesa ^[2] | (15) | 40 | 73 | 130 |
| Activités propres de la Financière Power | | | | |
| Produits tirés (pertes sur) des placements ^[3] | (34) | 2 | (38) | (2) |
| Charges d'exploitation et autres charges | (15) | (24) | (64) | (74) |
| Dividendes sur actions privilégiées perpétuelles | (34) | (35) | (103) | (104) |
| Écritures liées à la consolidation ^[4] | (54) | (8) | (33) | 36 |
| | 435 | 553 | 1 471 | 1 592 |
| Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle de la Financière Power | - | 200 | 116 | 566 |
| Quote-part revenant à la Société de la Financière Power | 435 | 353 | 1 355 | 1 026 |
| Placements alternatifs et autres placements ^[5] | 20 | (5) | 50 | 19 |
| China AMC | 11 | 8 | 30 | 23 |
| Activités propres | (15) | (35) | (80) | (111) |
| Dividendes sur actions non participantes | (13) | (13) | (39) | (39) |
| Bénéfice net ajusté^[6] | 438 | 308 | 1 316 | 918 |
| Ajustements – voir ci-après | 67 | 51 | 55 | 11 |
| Bénéfice net^[6] | 505 | 359 | 1 371 | 929 |

[1] Avec prise d'effet au premier trimestre de 2020, la Société a adopté une définition modifiée de sa mesure du bénéfice non conforme aux normes IFRS, le bénéfice net ajusté. Les chiffres correspondants ont été retraités. Pour obtenir davantage d'information, se reporter à la section Mesures financières et présentation non conformes aux normes IFRS, qui figure plus loin dans le présent communiqué.

[2] Tel qu'il a été présenté par Lifeco, IGM et Pargesa.

[3] Les résultats du troisième trimestre de 2020 comprennent la quote-part revenant à la Financière Power, d'un montant de 33 M\$, de l'incidence de la réévaluation à la juste valeur du passif au titre du droit de vente des participations ne donnant pas le contrôle dans Wealthsimple et de l'augmentation des intérêsements aux plus-values à payer.

[4] Les écritures liées à la consolidation comprennent une répartition des résultats de Wealthsimple, de KOHO Financial Inc. (Koho), de Portag3 Ventures Limited Partnership (Portag3 I) et de Portag3 Ventures II Limited Partnership (Portag3 II) aux apports de Lifeco et d'IGM, en fonction de leurs participations respectives. Les résultats du troisième trimestre de 2020 comprennent une charge de 36 M\$ relative à la répartition de la réévaluation à la juste valeur du passif au titre du droit de vente des participations ne donnant pas le contrôle dans Wealthsimple et des intérêsements aux plus-values à payer. Cette charge a été contrebalancée par le profit d'IGM à la vente de Personal Capital, que la Société n'a pas inclus dans les ajustements. Les écritures liées à la consolidation reflètent également les ajustements apportés à IGM et à Pargesa conformément à IAS 39.

[5] Comprend le bénéfice des plateformes de placement de la Société et le bénéfice (la perte) provenant de la Corporation Énergie Power et des entreprises autonomes, y compris IntegraMed (jusqu'à la date de la déconsolidation, le 20 mai 2020).

[6] Attribuable aux détenteurs d'actions participantes.



Bénéfice par action

| (non audité) (en dollars par action) | Trimestres clos les 30 septembre | | Périodes de neuf mois closes les 30 septembre | |
|---|-------------------------------------|--------|--|--------|
| | 2020 | 2019 | 2020 | 2019 |
| Bénéfice net ajusté par action - de base^[1] | | | | |
| Financière Power | | | | |
| Lifeco ^[2] | 0,67 | 0,67 | 1,91 | 1,84 |
| IGM ^[2] | 0,20 | 0,19 | 0,52 | 0,51 |
| Pargesa ^[2] | (0,02) | 0,06 | 0,11 | 0,19 |
| Activités propres de la Financière Power ^[3] | (0,12) | (0,08) | (0,31) | (0,26) |
| Écritures liées à la consolidation ^[4] | (0,09) | (0,02) | (0,10) | 0,05 |
| | 0,64 | 0,82 | 2,13 | 2,33 |
| Placements alternatifs et autres placements ^[5] | 0,03 | (0,01) | 0,08 | 0,05 |
| China AMC | 0,02 | 0,02 | 0,04 | 0,05 |
| Activités propres et dividendes sur actions non participantes | (0,04) | (0,11) | (0,19) | (0,34) |
| Bénéfice net ajusté par action^[6] | 0,65 | 0,72 | 2,06 | 2,09 |
| Ajustements – voir ci-après | 0,10 | 0,12 | 0,09 | 0,02 |
| Bénéfice net par action^[6] | 0,75 | 0,84 | 2,15 | 2,11 |

[1] Avec prise d'effet au premier trimestre de 2020, la Société a adopté une définition modifiée de sa mesure du bénéfice non conforme aux normes IFRS, le bénéfice net ajusté. Les chiffres correspondants ont été retraités. Pour obtenir davantage d'information, se reporter à la section Mesures financières et présentation non conformes aux normes IFRS, qui figure plus loin dans le présent communiqué.

[2] Tel qu'il a été présenté par Lifeco, IGM et Pargesa.

[3] Les résultats du troisième trimestre de 2020 comprennent la quote-part revenant à la Financière Power, d'un montant de 33 M\$, ou 0,05 \$ par action, de l'incidence de la réévaluation à la juste valeur du passif au titre du droit de vente des participations ne donnant pas le contrôle dans Wealthsimple et de l'augmentation des intérêsements aux plus-values à payer.

[4] Les écritures liées à la consolidation comprennent une répartition des résultats de Wealthsimple, de Koho, de Portag3 I et de Portag3 II aux apports de Lifeco et d'IGM, en fonction de leur participation respective. Les résultats du troisième trimestre de 2020 comprennent une charge de 36 M\$, ou 0,05 \$ par action, relative à la répartition de la réévaluation à la juste valeur du passif au titre du droit de vente des participations ne donnant pas le contrôle dans Wealthsimple et des intérêsements aux plus-values à payer. Cette charge a été contrebalancée par le profit d'IGM à la vente de Personal Capital, que la Société n'a pas inclus dans les ajustements. Les écritures liées à la consolidation reflètent également les ajustements apportés à IGM et à Pargesa conformément à IAS 39.

[5] Comprend le bénéfice des plateformes de placement de la Société et le bénéfice (la perte) provenant de la Corporation Énergie Power et des entreprises autonomes, y compris IntegraMed (jusqu'à la date de la déconsolidation, le 20 mai 2020).

[6] Attribuable aux détenteurs d'actions participantes.

Placements alternatifs et autres placements

| (non audité) (en millions de dollars canadiens) | Trimestres clos les 30 septembre | | Périodes de neuf mois closes les 30 septembre | |
|--|-------------------------------------|------|--|------|
| | 2020 | 2019 | 2020 | 2019 |
| Sagard Holdings | | | | |
| Activités de gestion d'actifs ^[1] | 4 | (4) | - | (24) |
| Activités d'investissement (capital exclusif) | - | - | 32 | 8 |
| Power Sustainable Capital | | | | |
| Activités d'investissement (capital exclusif) | (5) | 14 | 38 | 66 |
| Autres | | | | |
| Entreprises autonomes ^[2] | 23 | (18) | (16) | (52) |
| Fonds d'investissement et de couverture et autres ^[3] | (2) | 3 | (4) | 21 |
| | 20 | (5) | 50 | 19 |

[1] Comprend les honoraires de gestion facturés par la plateforme de placement sur le capital exclusif. Les honoraires de gestion versés par la Société sont déduits des produits tirés des activités d'investissement.

[2] Comprend la quote-part revenant à la Société du bénéfice (de la perte) d'IntegraMed (jusqu'à la date de la déconsolidation, le 20 mai 2020), de Lumenpulse Group Inc., de La compagnie électrique Lion, ainsi que d'une entreprise contrôlée conjointement et d'entreprises associées.

[3] Le poste Autres comprend principalement les profits ou les pertes de change et les intérêts sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

**Ajustements** (exclus du bénéfice net ajusté)

| (non audité) (en millions de dollars canadiens) | Trimestres clos les 30 septembre | | Périodes de neuf mois closes les 30 septembre | |
|---|-------------------------------------|------|--|-------|
| | 2020 | 2019 | 2020 | 2019 |
| Quote-part des ajustements de Lifeco : | | | | |
| Révision des hypothèses actuarielles et autres mesures prises par la direction | 44 | 54 | 91 | 167 |
| Incidences liées aux marchés sur les passifs | 13 | (19) | (64) | (51) |
| Profit net à la vente d'Irish Progressive Services International Limited | 63 | - | 63 | - |
| Coûts de transaction liés aux acquisitions de Personal Capital et de MassMutual | (21) | - | (21) | - |
| Charge nette à la vente, par l'intermédiaire d'une convention de réassurance, des activités d'assurance-vie et de rentes individuelles aux États-Unis | - | - | - | (134) |
| | 99 | 35 | 69 | (18) |
| Quote-part des ajustements d'IGM ^[1] : | | | | |
| Charges de restructuration et autres charges | (34) | - | (34) | - |
| Quote-part des ajustements de Lifeco | 4 | 1 | 3 | (1) |
| | (30) | 1 | (31) | (1) |
| Quote-part des ajustements de Pargesa : | | | | |
| Imerys - pertes de valeur, charges de restructuration et autres | (1) | - | (3) | (7) |
| Parques et autres charges | (1) | (6) | (3) | (6) |
| | (2) | (6) | (6) | (13) |
| | 67 | 30 | 32 | (32) |
| Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle de la Financière Power | - | 10 | 4 | (12) |
| Quote-part revenant à la Société de la Financière Power | 67 | 20 | 28 | (20) |
| Autres placements | | | | |
| Reprise à la déconsolidation d'IntegraMed | - | - | 27 | - |
| Activités propres | | | | |
| Réduction des estimations liées à l'impôt ^[2] | - | 31 | - | 31 |
| | 67 | 51 | 55 | 11 |

[1] Comprend la quote-part revenant à IGM des ajustements de Lifeco au titre de l'incidence de la révision des hypothèses actuarielles et des mesures prises par la direction, ainsi que des incidences liées aux marchés sur les passifs relatifs aux contrats d'assurance, conformément à la définition de la Société du bénéfice net ajusté. Exclut la quote-part revenant à la Société des ajustements d'IGM liés au profit à la vente de Personal Capital. La Société n'a pas inclus ce montant en tant qu'ajustement puisque le profit comptabilisé par la Société se rapporte à la réévaluation à la juste valeur de la participation dans Personal Capital à la date à laquelle Lifeco a acquis le contrôle. Pour obtenir davantage d'information, se reporter à la section Mesures financières et présentation non conformes aux normes IFRS, qui figure plus loin dans le présent communiqué.

[2] Se rapporte à une modification favorable des estimations de la charge d'impôt comptabilisée au troisième trimestre de 2019.



Apport au bénéfice net ajusté de Power Corporation

| Trimestre clos le 30 septembre 2020 (non audité) (en dollars canadiens) | En millions | | | Par action | | |
|--|--|---|---|--|---|---|
| | Apport au bénéfice net ajusté, tel qu'il a été présenté | Écritures liées à la consolidation ^[1] | Apport au bénéfice net ajusté de Power Corporation | Apport au bénéfice net ajusté, tel qu'il a été présenté | Écritures liées à la consolidation ^[1] | Apport au bénéfice net ajusté de Power Corporation |
| Lifeco | 454 | (7) | 447 | 0,67 | (0,01) | 0,66 |
| IGM ^[2] | 133 | (19) | 114 | 0,20 | (0,03) | 0,17 |
| Pargesa | (15) | (28) | (43) | (0,02) | (0,05) | (0,07) |
| <hr/> | | | | | | |
| Période de neuf mois close le 30 septembre 2020 (non audité) (en dollars canadiens) | Apport au bénéfice net ajusté, tel qu'il a été présenté | Écritures liées à la consolidation ^[1] | Apport au bénéfice net ajusté de Power Corporation | Apport au bénéfice net ajusté, tel qu'il a été présenté | Écritures liées à la consolidation ^[1] | Apport au bénéfice net ajusté de Power Corporation |
| Lifeco | 1 216 | (9) | 1 207 | 1,91 | (0,01) | 1,90 |
| IGM ^[2] | 330 | (28) | 302 | 0,52 | (0,05) | 0,47 |
| Pargesa | 73 | (28) | 45 | 0,11 | (0,04) | 0,07 |

[1] Les apports de Lifeco et d'IGM comprennent une répartition des résultats de Portag3 I, de Portag3 II, de Wealthsimple et de Koho, en fonction de leurs participations respectives. Les apports d'IGM et de Pargesa reflètent les ajustements apportés conformément à IAS 39.

[2] Au cours du troisième trimestre de 2020, l'ajustement d'IGM se rapporte principalement à la répartition de la réévaluation à la juste valeur du passif au titre du droit de vente des participations ne donnant pas le contrôle dans Wealthsimple et des intérêts aux plus-values à payer. Cette charge a été contrebalancée par le profit d'IGM à la vente de Personal Capital, que la Société n'a pas inclus dans les ajustements. La Société n'a pas inclus ce montant en tant qu'ajustement puisque le profit comptabilisé par la Société se rapporte à la réévaluation à la juste valeur de la participation dans Personal Capital à la date à laquelle Lifeco a acquis le contrôle.

Ajustements à l'apport de Pargesa

Power Corporation a reporté l'adoption d'IFRS 9 et continue d'appliquer IAS 39. Le tableau suivant présente les ajustements à l'apport de Pargesa au bénéfice de Power Corporation, conformément à IAS 39 :

| (non audité) (en millions de dollars canadiens) | T3 | T2 | 2020 T1 | Total |
|--|------|------|------------|-------|
| Cession du placement dans Total SA ^[1] | - | - | 45 | 45 |
| Charges pour perte de valeur ^[1] | (7) | (5) | (40) | (52) |
| Cession de fonds d'actions de sociétés fermées et autres | (2) | (4) | 17 | 11 |
| Reprise des (profits) pertes latentes sur les fonds d'actions de sociétés fermées et autres ^[2] | (19) | (33) | 20 | (32) |
| Total | (28) | (42) | 42 | (28) |

[1] Le 1^{er} janvier 2018, Pargesa a adopté IFRS 9, ce qui a donné lieu au reclassement de la majorité de ses placements (excluant ceux dans les fonds d'actions de sociétés fermées), qui étaient auparavant classés comme disponibles à la vente, comme des placements à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Toutes les variations de la juste valeur des placements en titres de participation désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont comptabilisées de façon permanente dans les autres éléments du résultat global. Power Corporation continue d'appliquer IAS 39 et a ajusté sa quote-part de ces éléments.

[2] Pargesa classe ses placements dans des actions de sociétés fermées à la juste valeur par le biais du résultat net, conformément à IFRS 9, et comptabilise les variations latentes de la juste valeur dans les résultats. Power Corporation ne comptabilise pas ces variations latentes de la juste valeur dans les résultats et continue de classer ces fonds d'actions de sociétés fermées comme étant disponibles à la vente, conformément à IAS 39.



Valeur de l'actif net

La valeur de l'actif net correspond à l'estimation, par la direction, de la juste valeur des fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes de la Société. La valeur de l'actif net correspond à la juste valeur des actifs figurant dans le bilan combiné non consolidé de la Financière Power et de Power Corporation, moins leur dette nette et leurs actions privilégiées. La valeur de l'actif net par action de la Société est présentée selon une approche transitive.

Au 30 septembre 2020, la valeur de l'actif net par action de la Société se chiffrait à 34,94 \$, comparativement à 32,96 \$ au 30 juin 2020, soit une augmentation de 6,0 %.

| 30 septembre 2020 (en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action) | Bilan non consolidé combiné | Ajustement lié à la juste valeur | Valeur de l'actif net |
|--|--------------------------------|-------------------------------------|-----------------------|
| Actif | | | |
| Placements | | | |
| Financière Power | | | |
| LifeCo | 14 291 | 1 848 | 16 139 |
| IGM | 2 785 | 1 731 | 4 516 |
| Pargesa/GBL ^[1] | 3 860 | (1 182) | 2 678 |
| Autres placements de la Financière Power | 152 | 362 | 514 |
| Placements alternatifs et autres placements | | | |
| Sagard Holdings | | | |
| Sociétés de gestion d'actifs ^[2] | 177 | - | 177 |
| Placements ^[3] | 709 | - | 709 |
| Power Sustainable Capital | | | |
| Power Pacific | 977 | - | 977 |
| Corporation Énergie Power | 418 | 317 | 735 |
| Autres | | | |
| Entreprises autonomes | 536 | 89 | 625 |
| Autres | 150 | 15 | 165 |
| China AMC ^[4] | 709 | - | 709 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 1 216 | - | 1 216 |
| Autres actifs | 351 | - | 351 |
| Total de l'actif | 26 331 | 3 180 | 29 511 |
| Passif et actions non participantes | | | |
| Débentures et autres instruments d'emprunt | 1 044 | - | 1 044 |
| Autres passifs ^[5] | 1 053 | - | 1 053 |
| Actions non participantes et actions privilégiées perpétuelles | 3 787 | - | 3 787 |
| Total du passif et des actions non participantes | 5 884 | - | 5 884 |
| Valeur nette | | | |
| Fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes / Valeur de l'actif net | 20 447 | 3 180 | 23 627 |
| Par action | 30,24 | | 34,94 |

[1] En raison de la réorganisation de Pargesa, Parjointco détient environ 97 % des actions de Pargesa au 30 septembre 2020. La juste valeur de Parjointco au 30 septembre 2020 est basée sur la valeur de marché de GBL.

[2] Les sociétés de gestion des fonds d'investissement sont présentées à leur valeur comptable, conformément aux normes IFRS.

[3] Comprend les placements dans des actions de sociétés fermées européennes, auparavant désignés sous l'appellation Sagard Europe.

[4] Évalué à la valeur comptable conformément aux normes IFRS.

[5] Conformément à IAS 12, *Impôts sur le résultat*, aucun passif d'impôt différé n'a été comptabilisé relativement aux différences temporaires liées aux participations dans les filiales et dans les entreprises contrôlées conjointement, car la Société est en mesure d'exercer un contrôle sur la date à laquelle les différences temporaires se résorberont, et qu'il est probable que les différences temporaires ne se résorberont pas dans un avenir prévisible. Si la Société devait céder une participation dans une filiale ou une entreprise contrôlée conjointement, les impôts exigibles à la suite de cette cession seraient minimisés grâce à une planification et une structure fiscales minutieuses et prudentes, de même qu'en utilisant les attributs fiscaux disponibles qui n'ont pas été autrement comptabilisés dans le bilan, notamment les pertes fiscales, les coûts fiscaux, le revenu protégé et les surplus fiscaux étrangers liés à la filiale ou à l'entreprise contrôlée conjointement.



Mesures financières et présentation non conformes aux normes IFRS

Au deuxième trimestre de 2020, la Société a modifié la présentation des sociétés de gestion d'actifs détenues par les plateformes de placement. Auparavant, les activités de gestion d'actifs étaient consolidées et incluses en tant qu'activités propres dans le bilan non consolidé de la Société. Dans le cadre de la stratégie de la Société annoncée récemment, les activités de chaque société de gestion d'actifs sont maintenant présentées avec leurs résultats. Les chiffres correspondants des bilans non consolidés et de l'état non consolidé des flux de trésorerie ont été retraités pour refléter ce changement.

Avec prise d'effet au premier trimestre de 2020, la Société a adopté une définition modifiée de sa mesure du bénéfice non conforme aux normes IFRS, le bénéfice net ajusté. Ce changement cadre avec l'adoption, par Lifeco, du bénéfice fondamental (de la perte fondamentale) au premier trimestre de 2020 pour refléter l'avis de la direction en ce qui concerne la performance opérationnelle de Lifeco. Lifeco définit le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) comme le bénéfice net excluant l'incidence de la révision des hypothèses actuarielles et des mesures prises par la direction, l'incidence directe des cours des actions et des taux d'intérêt du marché sur les passifs relatifs aux contrats d'assurance, déduction faite de la couverture, et certains éléments qui, de l'avis de la direction, ne sont pas représentatifs des résultats des activités sous-jacentes de la société. La définition des ajustements inclut les autres éléments tels qu'ils étaient auparavant présentés par la Société ainsi que l'incidence sur Lifeco de la révision des hypothèses actuarielles et des mesures prises par la direction et l'incidence directe des cours des actions et des taux d'intérêt du marché sur les passifs relatifs aux contrats d'assurance, déduction faite de la couverture. La définition des ajustements utilisée pour le bénéfice net ajusté a été adoptée pour améliorer la comparabilité des résultats entre les périodes de présentation de l'information financière et en prévision de la mise en œuvre, par Lifeco, des modifications comptables liées à IFRS 17, *Contrats d'assurance*, le 1^{er} janvier 2023. Les données des périodes comparatives ont été retraitées pour tenir compte de l'adoption de cette mesure modifiée.

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions participantes comprend ce qui suit :

- le bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs d'actions participantes;
- les ajustements, notamment l'incidence après impôt des éléments qui, selon le jugement de la direction, rendraient la comparaison des résultats liés à l'exploitation d'une période à l'autre moins significative. Les ajustements comprennent la quote-part revenant à la Société de l'incidence sur Lifeco de la révision des hypothèses actuarielles et des mesures prises par la direction, de l'incidence directe des cours des actions et des taux d'intérêt du marché sur les passifs relatifs aux contrats d'assurance, déduction faite de la couverture, et de certains éléments qui, de l'avis de la direction, ne sont pas représentatifs des résultats des activités sous-jacentes, qui comprennent celles identifiées par une filiale ou une entreprise contrôlée conjointement.

La direction se sert de ces mesures financières pour présenter et analyser la performance financière de Power Corporation et elle croit qu'elles procurent au lecteur un supplément d'information utile pour l'analyse des résultats de la Société. Le bénéfice net ajusté, selon la définition de la Société, aide le lecteur à comparer les résultats de la période considérée à ceux des périodes précédentes, car il reflète l'avis de la direction en ce qui concerne la performance opérationnelle de la Société et de ses filiales et parce que les éléments qui ne sont pas considérés comme des composantes des résultats des activités sous-jacentes sont exclus de cette mesure financière non conforme aux normes IFRS.

Le bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs d'actions participantes et le bénéfice net ajusté par action sont des mesures financières non conformes aux normes IFRS qui n'ont pas de définition normalisée et qui pourraient ne pas être comparables aux mesures semblables utilisées par d'autres entités.

La Société utilise également un mode de présentation non consolidée pour présenter et analyser ses résultats, en vertu duquel ses participations dans la Financière Power et les autres filiales sont comptabilisées au moyen de la méthode de la mise en équivalence. La présentation non consolidée n'est pas conforme aux normes IFRS. Toutefois, elle est utile au lecteur puisqu'elle permet de présenter les résultats de la société de portefeuille (la société mère) séparément des résultats de ses filiales en exploitation.

La valeur de l'actif net est couramment utilisée par les sociétés de portefeuille pour déterminer leur valeur. La valeur de l'actif net correspond à la juste valeur des actifs non consolidés de Power Corporation, moins sa dette nette et ses actions privilégiées. Les placements détenus dans des entités ouvertes (y compris Lifeco, IGM et GBL [par l'entremise de Parjointco]) sont évalués à leur valeur de marché, et les placements dans des entités fermées et des fonds de placement sont évalués selon la meilleure estimation de leur juste valeur par la direction. La valeur de l'actif net de Pargesa est établie en fonction des valeurs de marché actuelles des participations dans des sociétés cotées en bourse, majorée de la juste valeur des activités des fonds d'actions de sociétés fermées et des actions propres de GBL, moins la dette nette. Cette mesure présente à la direction et aux investisseurs la juste valeur de l'actif net de la société de portefeuille et aide le lecteur à déterminer la valeur de la société de portefeuille.

Le présent communiqué pourrait également contenir d'autres mesures financières non conformes aux normes IFRS que les filiales de la Société divulguent publiquement, dont les souscriptions, l'actif géré et l'actif administré. Pour obtenir une définition de ces mesures financières non conformes aux normes IFRS et leur rapprochement avec les mesures financières conformes aux normes IFRS, se reporter à la section Mesures financières et présentation non conformes aux normes IFRS du plus récent rapport de gestion de la Société.

Dividendes déterminés

Tous les dividendes présentés précédemment à l'égard des actions privilégiées de la Société (incluant les actions privilégiées participantes) et des actions comportant des droits de vote limités de la Société sont des dividendes déterminés aux fins de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et de toute loi provinciale similaire.



Déclarations prospectives

Certains énoncés dans le présent communiqué, autres que les énoncés d'un fait historique, sont des déclarations prospectives qui s'appuient sur certaines hypothèses et traduisent les attentes actuelles de la Société, ou qui traduisent les attentes actuelles publiées par les filiales ouvertes de la Société lorsqu'il s'agit de renseignements concernant ces filiales. Les déclarations prospectives sont fournies afin d'aider le lecteur à comprendre la performance financière, la situation financière et les flux de trésorerie de la Société à certaines dates et pour les périodes closes à certaines dates et de présenter de l'information sur les attentes et les plans actuels de la direction concernant l'avenir. Le lecteur ne doit pas oublier que ces déclarations peuvent ne pas convenir à d'autres fins. Les déclarations de cette nature peuvent notamment porter sur l'exploitation, les activités, la situation financière, les résultats financiers prévus, le rendement, les perspectives d'affaires, les possibilités, les priorités, les cibles, les buts, les objectifs, stratégies et perspectives continus de la Société et de ses filiales, y compris la stratégie en matière de technologies financières, l'incidence prévue de la pandémie de COVID-19 sur les activités, les résultats et les dividendes de la Société et de ses filiales, de même que les perspectives économiques en Amérique du Nord et à l'échelle mondiale, pour l'exercice considéré et les périodes à venir, l'incidence prévue de la réorganisation (telle qu'elle est définie aux présentes) et le rachat proposé par la Société et la Financière Power de certaines catégories de leurs actions privilégiées de premier rang. Les déclarations prospectives comprennent des énoncés de nature prévisionnelle, dépendent de conditions ou d'événements futurs ou s'y rapportent, comprennent des termes tels que « s'attendre à », « anticiper », « planifier », « croire », « estimer », « chercher à », « avoir l'intention de », « viser », « projeter » et « prévoir », ainsi que les formes négatives de ces termes et d'autres expressions semblables, ou se caractérisent par l'utilisation de la forme future ou conditionnelle de verbes tels que « être », « devoir » et « pouvoir ».

De par leur nature, les déclarations prospectives sont exposées à des risques et à des incertitudes intrinsèques, tant généraux que particuliers, qui font en sorte que des attentes, des prévisions, des prédictions, des projections et des conclusions pourraient se révéler inexacts, que des hypothèses pourraient être incorrectes et que des objectifs ou des buts et priorités stratégiques pourraient ne pas être atteints. Divers facteurs, dont bon nombre sont indépendants de la volonté de la Société et de ses filiales, touchent les activités, le rendement et les résultats de la Société et de ses filiales ainsi que leurs entreprises. En raison de ces facteurs, les résultats réels pourraient différer de façon significative des attentes actuelles à l'égard des événements ou des résultats estimés ou prévus. Ces facteurs comprennent notamment l'incidence, ou l'incidence imprévue, de la conjoncture économique, de la situation politique et des marchés en Amérique du Nord et dans le monde, des fluctuations des taux d'intérêt, du taux d'inflation et des taux de change, des politiques monétaires, des investissements des entreprises et de la santé des marchés des actions et des marchés financiers locaux et mondiaux, de la gestion des risques liés à la liquidité des marchés et au financement, des risques liés aux placements dans des titres de sociétés fermées et des titres illiquides, des risques liés aux instruments financiers, des changements de conventions et de méthodes comptables utilisées pour présenter l'information financière (y compris les incertitudes liées aux estimations, aux hypothèses et aux jugements importants), l'incidence de l'application de modifications comptables futures, de la concurrence, des risques opérationnels et de ceux liés à la réputation, aux changements technologiques, à la cybersécurité, à la réglementation gouvernementale, à la législation et aux lois fiscales, des décisions judiciaires ou réglementaires imprévues, des catastrophes naturelles, des catastrophes causées par l'homme, des attaques terroristes, des guerres et d'autres conflits, d'une pandémie ou de toute autre crise de santé publique (telle que celle liée à la COVID-19), de la capacité de la Société et de ses filiales à effectuer des transactions stratégiques, à intégrer les entreprises acquises et à mettre en œuvre d'autres stratégies de croissance, ainsi que de la capacité de la Société et de ses filiales à prévoir et à gérer avec succès les facteurs susmentionnés.

Le lecteur est prié d'examiner attentivement ces facteurs et d'autres facteurs, incertitudes et événements éventuels et de ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives. L'information contenue dans les déclarations prospectives est fondée sur certaines hypothèses importantes ayant permis de tirer une conclusion ou d'effectuer une prévision ou une projection, incluant les perceptions de la direction en ce qui concerne les tendances historiques, les conditions actuelles et l'évolution future prévue, ainsi que d'autres facteurs considérés comme appropriés dans les circonstances, notamment la disponibilité de la trésorerie pour effectuer des rachats d'actions privilégiées de premier rang de la Société et de la Financière Power, et le fait qu'on ne s'attend pas à ce que les facteurs mentionnés dans le paragraphe qui précède, collectivement, aient une incidence importante sur la Société et ses filiales. Bien que la Société considère ces hypothèses comme étant raisonnables en fonction de l'information dont dispose la direction, elles pourraient se révéler inexacts.

À moins que les lois canadiennes applicables ne l'exigent expressément, la Société n'est pas tenue de mettre à jour les déclarations prospectives pour tenir compte d'événements ou de circonstances survenus après la date à laquelle ces déclarations ont été formulées ou encore d'événements imprévus, à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements ou de résultats futurs, ou autrement.

Des renseignements supplémentaires concernant les risques et incertitudes liés aux activités de la Société, et les facteurs et hypothèses importants sur lesquels les renseignements contenus dans les déclarations prospectives sont fondés, sont fournis dans ses documents d'information, y compris son plus récent rapport de gestion et sa plus récente notice annuelle, déposés auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières et accessibles au www.sedar.com.

- 30 -

Pour de plus amples renseignements,
veuillez communiquer avec :

Stéphane Lemay
Vice-président, chef du contentieux et secrétaire
514 286-7400